

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL
18 mars 2021
Compte rendu sommaire

Présents : VIDAL Monique, FRONT Gérard, BOUXIN BEGEAULT Catherine, PELISSIER Serge, GUIRAUD Magali, GUIRAUD Dominique, GUIRAUD Jean-Pierre, MONTANT Catherine, OURLIAC Elodie, TARDIEU Régis.

Absents (représentés) :

Absents :

Date de la convocation : 12 mars 2021

Secrétaire de séance : OURLIAC Elodie

Début de séance : 20h30

Madame le Maire demande d'interventir l'ordre du jour, pour mettre en premiers points, l'approbation des comptes de gestion du budget principal et du village de vacances.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

- **Approbation du compte de gestion exercice 2020 du budget principal dressé par M. JM ESTREM :**
Le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité, le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2020 dressé par le receveur et certifié conforme par l'ordonnateur.
- **Approbation du compte de gestion exercice 2020 du budget village de vacances dressé par M. JM ESTREM :**
Le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité, le compte de gestion du budget village de vacances pour l'exercice 2020 dressé par le receveur et certifié conforme par l'ordonnateur.

Selon l'application de l'article L2191-14 du CGCT le conseil municipal a élu Jean Pierre GUIRAUD président de séance pour procéder au vote des comptes administratifs 2020 du budget principal et du budget village de vacances.

Mme le Maire VIDAL Monique a quitté la salle et n'a pas participé aux votes.

- **Vote du compte administratif 2020 et affectation du résultat de fonctionnement exercice 2020 du budget principal et du budget village de vacances :**

Présentation des comptes et du résultat par M. JP GUIRAUD.

Budget principal :

Excedent antérieur reporté : 548 801,24€

Excedent de fonctionnement : 101 915,56€ + 548 801,24€ = 650 716,80€

Déficit antérieur reporté : 2986,45€

Excedent d'investissement : 15 421,31€ - 2 986,45€ = 12 434,86€

Excédent réel reporté section fonctionnement au 31/12/20 : 650 716,80 + 12 434,86 = 663 151,66€

Budget Village Vacances :

Déficit de fonctionnement : -7965,08€

Excedent antérieur reporté : 94 154,43€

Excedent reel comptable au 31/12/20 : 94 154,43€ - 7965,08€ = 86 189,35€

- **Ouverture des postes de saisonniers :**

Le conseil autorise à l'unanimité Mme le Maire a recruter 3 agents saisonniers pour la piscine municipale, à signer les pièces des contrats et a utiliser les crédits budgétaires prévus à l'article 6413 .

- 2 éducateurs activités physiques et sportives pour la surveillance des baigneurs et nageurs.

- 1 agent d'accueil billetterie .

Contrats de 35h / semaine

Fait à VERDUN-EN-LAURAGAIS, le 22 mars 2021

Le Maire

VIDAL Monique

